

Les mois de mai et juin accueillent les Journées nationales de l'accès au droit en Vaucluse



La 7e édition des Journées nationales de l'accès au droit en Vaucluse aura lieu sur plusieurs dates comprises entre le mercredi 15 mai et le vendredi 21 juin. Ces journées seront rythmées par des expositions, des pièces de théâtre, des projections, de journées portes ouvertes, ou encore des débats dans divers lieux du département.

Les journées de l'accès au droit en Vaucluse, organisées par le <u>Conseil Départemental d'Accès au Droit du Vaucluse</u> (CDAD 84) seront cette année placée sous le signe de l'ambition. Cet événement se veut un rendez-vous incontournable pour donner vie au dynamisme des point-justice du département.

L'objectif est de faire connaître aux citoyens l'accès au droit et ses acteurs majeurs, tels que les conseils départementaux de l'accès au droit, ainsi que de mettre en lumière le travail quotidien de tous ces intervenants qu'ils soient des associations, des professionnels du droit ou administrations.

Le programme

- Mercredi 15 mai : vernissage de l'exposition 'Les symboles de la justice revisités par les enfants d'Art

et Vie au tribunal judiciaire de Carpentras (25 Place Charles de Gaulle) à 15h.

- Mardi 21 et Jeudi 23 mai : journées portes ouvertes pour huit classes de collégiens du Point-Justice du Pontet (1 Avenue Pasteur) de 9h10 à 11h50 et de 14h10 à 16h45.
- **Mercredi 22 mai :** journée portes ouvertes de la Maison de Justice et du Droit d'Avignon (1 Avenue Richelieu) avec des permanences d'un avocat généraliste, d'un avocat spécialisé en droit du travail et d'un notaire de 14h à 17h.
- **Jeudi 23 mai :** 2e édition du Festival du film judiciaire au cinéma Le Luberon à Pertuis (31 Rue Giraud) sur les dangers des réseaux sociaux avec diffusion de 6 court-métrages (*Bras droit, Harcèlement scolaire, Stigmates, Harcèlement Intra Extra, Spot Harcèlement Prévention* et *Pris dans la toile*) et une séance publique d'*Un Monde* de Maura Wandel à 19h (entrée gratuite sur réservation au 04 90 79 50 40).
- **Vendredi 24 mai :** journée portes ouvertes du Point-Justice de Carpentras (35 Rue du Collège). Un procès fictif sera jouée par une classe de 4e du collège Malraux de Mazan au tribunal judiciaire de Carpentras (25 Place Charles de Gaulle).
- **Vendredi 24 mai :** journée portes ouvertes du Point-Justice de Cavaillon (445 Avenue Raoul Follereau) de 9h à 12h et de 14h à 16h.
- **-Vendredi 24 mai :** la Maison de Justice et du Droit d'Avignon interviendra auprès d'une classe de 4e du Collège Viala.
- Lundi 27 mai : rencontres des élus et visites des Points-Justice de Sault (186 rue des Péquélets, Quartier Mougne), Bédoin (301 Avenue Barral des Baux) et Malaucène (Mairie, Cours des Isnards)
- **Jeudi 6 juin :** signature de la convention Point-Justice entre le Conseil départemental d'accès au droit et la commune de Vaison-la-Romaine.
- Mardi 11 juin : conférence-débat sur le thème 'Déconstruire les violences conjugales pour la conjointe, l'enfant et l'auteur' de 13h30 à 16h, suivie de la pièce de théâtre Les maux bleus à Vedène.
- **Jeudi 13 juin :** intervention auprès du jeune public suivie de la projection d'un film à la médiathèque de Malaucène.
- Vendredi 21 juin : pièce de théâtre L'enfant Sauvage à Sorgues.

Le CDAD 84 se mobilise pour la journée nationale de l'accès au Droit

A l'occasion de la journée nationale de l'accès au droit, le <u>Conseil départemental de l'accès au Droit de Vaucluse</u> (CDAD 84) coordonne, à l'échelle du territoire départemental, l'organisation de plusieurs manifestations autour de cette thématique.

Cette journée, initiée par le Ministère de la Justice en 2018, a pour vocation de donner une plus grande



visibilité de l'ensemble des points justice du département et de sensibiliser le public aux dispositifs d'information et d'orientation existants. Dans ce cadre, <u>le CDAD 84</u> a programmé de nombreuses actions de communication à destination du grand public ainsi que des professionnels.

Outre les différentes animations, les avocats, notaires, juriste d'associations spécialisés seront à la disposition du grand public pour renseigner à titre gratuit sur tout ce qui a trait aux droits et aux obligations des personnes dans le cadre de consultations confidentielles et gratuites au Palais de justice d'Avignon et dans tous les 'Points Justice'* du territoire de Vaucluse.

Cette journée nationale de l'accès au Droit est aussi l'occasion de sensibiliser dès le plus jeune âge à la justice. Des scolaires se déplaceront ainsi notamment au Palais de justice d'Avignon et de Pertuis, dans des point-justice afin de découvrir l'univers de la justice, son organisation, son fonctionnement et le rôle de ses acteurs grâce à des ateliers ludiques (procès fictif au sein de la salle d'audience du tribunal, jeux collectifs sur les droits et devoirs, expositions interactives de la PJJ – Protection Judiciaire de la Jeunesse). Au théâtre de la Charité de Carpentras sera jouée une pièce de théâtre, 'l'enfant sauvage', sur la thématique de l'enfance en dangers suivie d'un débat. Cette manifestation se tiendra aujourd'hui, lundi 23 mai à 17h30.

Toujours, ce lundi, à l'Espace culturel Camille-Claudel de Sorgues il y aura la représentation d'un procèsfictif de Cour d'Assises jouée par des lycéens devant d'autres scolaires, suivie d'un théâtre forum.

Le reste du programme de la journée nationale de l'accès au Droit en Vaucluse

Point-justice de Pertuis : renseignements au 04 90 79 50 40

Le mardi 24 mai

- Deux procès-fictifs (un le matin et un l'après-midi) à destination des élèves des collèges Marcel Pagnol et Marie Mauron se tiendront au sein du Tribunal de Proximité (Place du 4 septembre au rez-de-chaussée de la mairie annexe).
- Les professionnels du droit et de la justice ainsi que des associations tiendront des stands toute la journée sur le parvis de la mairie annexe (Place du 4 septembre).
- L'exposition du CIDFF 'Violence je te quitte' sera accessible au tout public toute la journée sur le parvis de la mairie annexe (Place du 4 septembre).
- L'Espace France Services de la commune ouvrira ses portes aux usagers toute la journée sans rendezvous (44, place Saint-Pierre).
- Une animation sur la promotion de la démocratie et des valeurs de la République sera organisée au sein de la Mairie (salle des mariages) à destination des élèves de CM2 de 5 écoles primaires.
- Une avocate de l'association SOS avocats d'enfants interviendra sur le thème de l'amélioration de l'accès au droit pour les jeunes via internet auprès des élèves du lycée Val Durance.
- Une intervention sur le thème de l'égalité filles-garçons et sous la forme d'un quizz sera organisée au sein d'un établissement : le matin au collège Marcel Pagnol et l'après-midi au collège Marie Mauron.

Point-justice de Sorgues : renseignements au 04 86 19 90 60 Les mardi 24 et mercredi 25 mai 7 décembre 2025 l

Ecrit par le 7 décembre 2025

- Les mardi 24 et mercredi 25 mai : des permanences exceptionnelles seront assurées par des professionnels du droit et des juristes d'associations et des ateliers à thèmes en lien avec les démarches en ligne seront animés par la CAF, Pôle emploi, la CPAM.... au sein du point-justice de la commune (86, avenue Charles de Gaulle).
- Le mardi 24 mai à 9h : représentation théâtrale d'un procès-fictif joué par les élèves de 1ère du lycée Montesquieu devant un public composé de scolaires des établissements alentours à l'espace culturel Camille Claudel (285, avenue d'Avignon).
- Le mardi 24 mai après-midi : la compagnie 'Machine émotive' organise un théâtre forum sur le thème de la fracture numérique : 'mot de passe oublié !' à l'espace culturel Camille Claudel (285, avenue d'Avignon). Sous forme d'improvisations et de débats, cette action est à destination du tout public.

Palais de Justice d'Avignon: renseignements au 04 32 74 74 90-06 49 83 14 22 Les mardi 24 et mercredi 25 mai

- Le mardi 24 mai matin : une permanence juridique exceptionnelle sera assurée par un avocat de 9h à 12h sans rendez-vous (salle Loisel).
- Le mardi 24 mai après-midi : l'association CIDFF recevra les justiciables sur les questions portant sur le droit des femmes, de la famille, du travail, des personnes étrangères... de 13h30 à 16h30 sans rendezvous (bureau SAUJ).
- Le mercredi 25 mai après-midi : l'association SOS avocats d'enfants recevra les enfants (accompagnés de leur parent ou pas) sur les questions liées au droit de l'enfant (famille, pénal...) de 14h30 à 16h sans rendez-vous (salle Loisel).
- Le mercredi 25 mai après-midi : dans le cadre d'une journée justice, neuf jeunes du CESAM de Sorgues assisteront à l'audience correctionnelle de 14h à 17h (salle Beccaria).

Maison de la Justice et du Droit d'Avignon : renseignements au 04 32 44 05 01 Le mardi 24 mai

- Le matin : une réunion de partenaires sera organisée et sera l'occasion d'échanger sur les missions de chaque association et institution intervenant au sein de la MJD. Un bilan sera dressé en fin de matinée avec la maire d'Avignon, présente pour l'occasion.
- L'après-midi : la MJD ouvrira ses portes aux usagers sans rendez-vous qui pourront alors rencontrer les professionnels intervenant au sein de ce point-justice. Des permanences juridiques exceptionnelles seront tenues par un avocat et un notaire de 14h à 17h.

Point-justice du Pontet : renseignements au 04 90 03 09 50 Le mardi 24 mai

- Le matin : de 8h30 à 11h30, 70 élèves de 6e et 5e du collège Jules-Verne s'informeront sur la notion du Droit, les différents métiers de la justice et du droit, les institutions juridiques, les droits et devoirs des mineurs... La gendarmerie (MCPF), la protection judiciaire de la jeunesse, Horizon Multimédia et le barreau d'Avignon sont partenaires de l'action (1, avenue Pasteur).

Point-justice de Cavaillon : renseignements au 04 90 78 02 00 Le mercredi 25 mai

- La journée : les professionnels du droit (avocat, Défenseur des droits...) et associatifs (AMAV,



Résonnances médiation...) recevront les usagers du point-justice lors de permanences exceptionnelles avec et sans rendez-vous. La permanence juridique d'avocat est prévue de 9h à 12h (445, avenue Raoul-Follereau).

Barreau d'Avignon : renseignements au 04 90 86 22 39-Les avocats du Barreau d'Avignon assureront des permanences juridiques gratuites dans le péristyle de la Mairie d'Avignon (Place de l'Horloge) de 9h30 à 12h sans rendez-vous.

L.G.

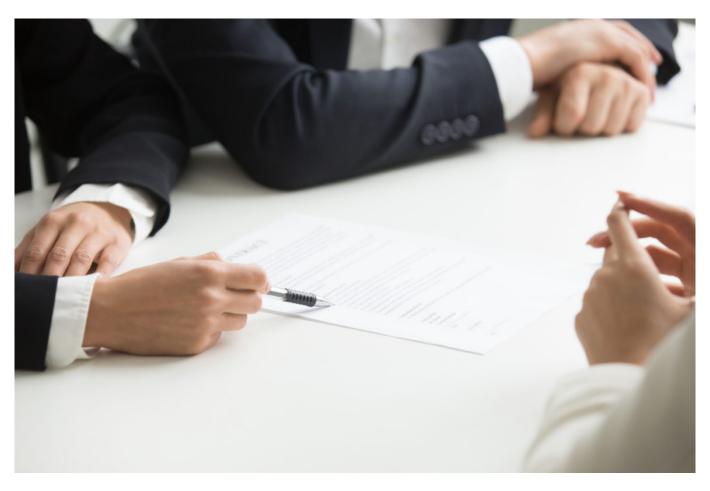
*Conformément à la dépêche du 9 décembre 2020, l'ensemble des lieux d'accès au droit (MJD, PAD, RAD) sont désormais réunis sous une nouvelle appellation visant à simplifier la lisibilité du réseau de l'accès au droit pour le grand public : Point-Justice. Cette appellation unique s'accompagne d'un numéro unique de l'accès au Droit : le 3039. Un numéro qui permet d'orienter les usagers vers la structure du point-justice en proximité la plus à même de répondre à leur besoin.

Accès au Droit : des permanences juridiques gratuites pendant le confinement

7 décembre 2025 |



Ecrit par le 7 décembre 2025



Durant la période de confinement, le Conseil départemental d'accès au droit de Vaucluse (CDAD) assure la continuité de l'activité des permanences de consultations juridiques gratuites des avocats des Barreaux d'Avignon et de Carpentras.

Dans le cadre du confinement, les lieux d'accès au Droit du Vaucluse, sous l'égide du Conseil départemental de l'accès au droit, continuent leurs missions de service public. Il est en effet nécessaire pour les justiciables d'avoir toujours accès aux informations juridiques dont ils ont besoin, même pendant cette période de crise sanitaire. Dans chaque lieu, une très forte attention est portée aux mesures de sécurité sanitaire afin de garantir la sécurité des personnes.

Les avocats des Barreaux d'Avignon et de Carpentras et les juristes d'associations donnent des consultations juridiques gratuites dans les lieux d'accès au Droit du département du Vaucluse uniquement sur rendez-vous. Les permanences peuvent se tenir en présentiel (hormis le point d'accès au Droit Pontet qui reste fermé au public) ou par téléphone selon les lieux. Pour prendre rendez-vous, les personnes sont invitées à téléphoner au point ou relais d'Accès au Droit proche de chez elles. A noter que les personnes ayant rendez-vous devront se présenter seules.

Pour rappel, les points d'accès au Droit (PAD) sont des lieux d'accueil, d'écoute, d'orientation et



d'information sur les droits et obligations, tandis que les relais d'accès au Droit (RAD) fonctionnent en réseau avec les Maisons de Justice et du Droit et les points d'accès au Droit. Outre quelques services de proximité, ils peuvent proposer des orientations adaptées vers les permanences d'accès au droit organisées dans le département.

Dans le Vaucluse, on dénombre 7 points d'accès au droit : deux à Avignon (Maison de la Justice et du Droit, Tribunal judiciaire), Carpentras (Maison du citoyen), Le Pontet (Espace Ressources), Orange (Tribunal de proximité), Pertuis (Maison de la citoyenneté) et Sorgues (Espace France Services). 12 relais d'accès au Droit sont également présents sur le territoire : Apt (Centre social Maison Bonhomme), Bollène (Centre communal d'action sociale), Cucuron (Maison des services au public), Isle-sur-la-Sorgue (EDES), La Bastide des Jourdans (Maison des services au public), Maubec - Le Coustellet (Maison des services au public), Mérindol (Maison des services au public), Mormoiron (Maison des services au public), Sablet (Maison des services au public), Sault (Espace France Services), Vaison-la-Romaine (Centre communal d'action sociale) et Valréas (Maison des services au public).

 $In formations \ et \ renseignements : \ \underline{http://informations-publiques.fr/actu/cdad84/} \ ou \underline{www.facebook.com/CDADVAUCLUSE}$